



Le 23 octobre 2002

Monsieur Egide Santerre

N/Réf. : 20-3372-8606

OBJET : Réaménagement des routes 232 et 295

Monsieur,

Nous faisons suite à la vôtre en date du 16 octobre dernier relative à votre demande d'abaisser le profil de la route projetée, face à votre résidence.

D'abord permettez-moi de vous rappeler que le tracé présenté est à l'étape préliminaire et qu'il pourrait varier légèrement lorsque viendra le temps d'élaborer les plans et profils définitifs.

Donc, au stade actuel, le profil de la route proposé face à votre résidence serait abaissé d'environ 150 mm (6 pouces).

Il faut rappeler que toute variation à la baisse du niveau de la route a pour effet d'augmenter la pente des accès aux propriétés adjacentes à celle-ci. Dans le cas présent, une baisse du profil de la route 232 de 300 mm (1 pied) par exemple, entraînerait une augmentation de la pente de votre accès de 1,3 % (celle-ci ayant environ 24 mètres de longueur), alors que la pente de l'accès à la propriété de votre voisin immédiat serait augmentée de 4 % (elle possède 7,5 m de longueur), ce qui occasionnerait, dans ce dernier cas, un impact non négligeable.

Pour cette raison, nous croyons que le statu quo ou encore une légère baisse, uniquement, sont à privilégier.

Le projet, comme présenté, prévoit l'installation d'un système de drainage fermé (puisards et conduites) en face de votre résidence. Ce système permettra de drainer efficacement la chaussée et de diriger les eaux de ruissellement en des lieux opportuns.

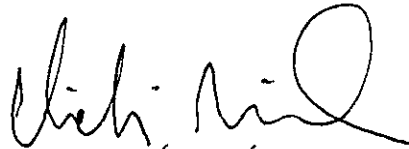
Quant à la problématique du bruit, l'étude d'impact réalisée a permis de démontrer que votre résidence connaîtrait une diminution du niveau de bruit, à la suite de la réalisation du projet proposé.

En ce qui a trait à la protection de votre puits artésien, nous sommes d'avis que le fait d'utiliser un système de drainage fermé à proximité de celui-ci devrait avoir un impact positif sur la qualité de l'eau.

Comme spécifié également à l'étude d'impact déposée, nous assurerons du suivi de la qualité et de la quantité de l'eau fournie par votre puits et prenons la responsabilité de les maintenir.

Nous espérons que ces informations seront à votre satisfaction, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le chef du Service des
inventaires et du plan,



VICTOR BÉRUBÉ, ing.

VB/el

c.c. M^{me} Danielle Albert, secrétaire-trésorière
Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec
M. Robert Fournier, BAPE
M. Yvon Villeneuve, DGQE

Squatec, le 16 octobre 2002

Monsieur Victor Bérubé, Ing.
Direction régionale du MTQ
92, 2^e rue Ouest, bureau 101
Rimouski G5L 8E6

MINISTÈRE DES TRANSPORTS		DIRECTION TERRITORIALE		
VOIR	VU	31-33	VOIR	VU
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DIRECTION		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	INV. ET PLANS		<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PROJETÉ	17 OCT. 2002	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	GESTION		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PERSONNEL	Dossier	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LIAISONS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			REBUT	<input type="checkbox"/>

Dossier : Réaménagement des routes 232 et ~~295~~ sur le territoire de la municipalité de St-Michel-de-Squatec.

Monsieur,

Par la présente, je veux vous faire part de certains commentaires concernant ce dossier. J'habite à Squatec.

Dans l'ensemble, je suis d'accord avec le tracé retenu et avec les plans préliminaires. Toutefois, devant ma propriété et plus particulièrement devant ma résidence, je demande que la route soit abaissée de quelques pieds.

Les raisons qui motivent ma demande sont les suivantes :

- ⇒ Éviter que l'eau de la route ne s'accumule sur mon terrain;
- ⇒ Diminuer les accumulations de neige aux abords de ma maison, en hiver;
- ⇒ Baisser le bruit (circulation de camions et d'autos);
- ⇒ Protéger davantage mon puit artésien situé entre la route et la maison;
- ⇒ Diminuer le remplissage nécessaire pour atténuer la pente à l'extrémité « est » de ma propriété.

Je souhaite que ces éléments seront pris en considération par le Ministère des Transports.

Égide Santerre